

répartition selon le sexe des personnes inscrites sur les listes de paye des établissements faisant rapport ont été entreprises depuis le 1er février 1946 et se font mensuellement en remplacement des relevés annuels et semi-annuels des dernières années.

Pour des raisons d'ordre pratique se rattachant aux problèmes du rassemblement des relevés courants, ceux-ci se limitent aux établissements et succursales qui emploient ordinairement 15 personnes ou plus. Cette restriction détermine l'inclusion d'échantillons industriels d'importance variée dans les relevés mensuels, la variation dépendant de l'organisation de l'industrie dans les grandes ou les petites unités; toutefois, du point de vue géographique, qui est également important, il existe une plus grande uniformité dans le total d'employés compris. Il importe de remarquer que dans tous les cas le nombre des employés compris est considérable.

En 1945 l'indice de l'emploi (sur la base de 100 en 1926) diminue du point élevé de 180.4 en janvier au bas point de 168.7 en octobre et il est suivi d'un mouvement contre-saisonnier à la hausse à la fin de l'année. Il fallait s'attendre à la baisse des premiers mois durant les premières phases de la transformation de l'état de guerre à celui de paix; c'est au cours de cette période que s'est produit le plus grand ajustement. En 1946, un grand nombre de fabriques s'étaient réoutillées et la majorité des militaires avaient été démobilisés. La demande accumulée de marchandises et de services pour civils a remplacé la demande d'articles de guerre. En 1946 les variations saisonnières ont disparu en grande partie en raison des changements qui se sont opérés sur le marché de la main-d'œuvre après la guerre, y compris le retour à une répartition des employés beaucoup plus semblable à celle qui avait cours avant le déclenchement des hostilités qu'à aucune autre des années précédant immédiatement 1946. Par ailleurs, des grèves sérieuses au Canada et aux États-Unis, avec les arrêts forcés du travail et les pénuries de matériaux qu'ils comportent, ont influé sérieusement sur la situation en 1946. L'indice a diminué légèrement de janvier à mars puis est remonté, exception faite d'un léger recul en août, pour atteindre le point élevé de 185.7 en décembre. Fait intéressant à remarquer, l'indice était alors de 4.8 points seulement inférieur à celui qui avait été enregistré à la date où l'emploi était le plus considérable, le 1er décembre 1943.

Des augmentations relativement plus fortes dans les industries non manufacturières que dans les industries manufacturières en 1946 donnent lieu à une répartition industrielle qui diffère sensiblement de celle qui existait durant la guerre mais qui se rapproche beaucoup plus étroitement de la répartition d'avant-guerre. En 1946, l'emploi dans les manufactures décline de 8.5 p. 100 comparativement à une augmentation de 10.4 p. 100 dans l'ensemble des autres industries. Dans le groupe des industries non manufacturières, les employeurs de la construction et de l'entretien qui font rapport emploient 26,000 personnes de plus; dans le groupe du commerce, l'augmentation est de 22,000. Le gain relatif le plus considérable est celui des communications où l'emploi en 1946 augmente de 20 p. 100 sur l'année précédente.

L'embauchage des femmes a atteint un point sans précédent le 1er octobre 1944 lorsque 261 personnes sur 1,000 personnes relevées comme employées dans les huit principales industries au Canada sont des femmes. Depuis lors, la proportion a baissé à mesure que les industries de guerre ont fermé et que les militaires ont été licenciés. Le 1er octobre 1946, 222 personnes seulement sur 1,000 employés sont des femmes, proportion un peu plus faible qu'au 1er octobre 1942, date du premier relevé de la répartition selon le sexe. Les industries comme le commerce, les services et les manufactures de denrées périssables, où la proportion de femmes avait